

Royaume du Maroc



Ministère de l'agriculture et de la pêche
Maritime
Département de la Pêche Maritime



المملكة المغربية



وزارة الفلاحة والصيد البحري
إدارة الصيد البحري

Personne Physique

ENGAGEMENT SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Carte Nationale d'Identité n°

Adresse.....

Registre du commerce n°.....à

Détenant le code acheteur ONP* :.....

Etant spécialisé exclusivement dans l'achat des algues au niveau de la première vente et tenant compte des moyens techniques dont je dispose,

Je m'engage sur l'honneur à :

- N'acheter au niveau de la première vente que des algues et s'abstenir d'acheter toute autre espèce biologique marine animale.
- Se conformer aux exigences en matière d'hygiène et salubrité des moyens de transport et des locaux utilisés pour le transport, entreposage, manipulation, traitement, emballage, conditionnement, transformation ou exportation des algues achetées et ce, conformément à la réglementation en vigueur.
- Communiquer à la Direction des Industries de la Pêche, à la fin de chaque campagne les quantités d'algues achetées et leur destination.

En cas de manquement aux clauses du présent engagement notamment l'achat ou la détention d'espèce biologique marine animale, outre les pénalités prévues par la loi 14-08, le Département de la Pêche Maritime procédera à la suspension de l'autorisation de mareyage.

Fait à, le
(Signature légalisée)

* Joindre à cet engagement, copie de l'attestation d'activité délivrée par les services de l'ONP ou justificatif de formation ou d'expérience dans le domaine de la pêche, de l'élevage ou du commerce des produits halieutiques.